

# Table des matières

## I- DÉFINITIONS

- FICHE I-01 Les différents types de handicaps
- FICHE I-02 Les Établissements Recevant du Public (ERP)
- FICHE I-03 Les Installations Ouvertes au Public (IOP)
- FICHE I-04 La Sous-Commission Départementale d'Accessibilité (SCDA)

## II- RÔLE DE LA COMMUNE – SERVICE ADMINISTRATIF

- FICHE II-01 Le rôle et les responsabilités des différents intervenants
- FICHE II-02 Les commissions communale et intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

## III- PROCÉDURES

- FICHE III-01 Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP
- FICHE III-02 Schéma de la procédure « autorisation de travaux »
- FICHE III-03 Constitution d'une demande d'AT et traitement par la commune
- FICHE III-04 Passage en sous-commission départementale accessibilité
- FICHE III-05 Autorisation d'ouverture et visite de réception

## IV- LOGEMENT – FICHE IV-01

## V- AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP) – FICHE V-01

## VI- REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ – FICHE VI-01

## VII- COMMUNE GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE

- FICHE VII-01 Les ERP et IOP communaux
- FICHE VII-02 Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)
- FICHE VII-03 La voirie et les espaces publics

## VIII- SANCTIONS – FICHE VIII-01

## IX- SITES INTERNET ET LES CONTACTS – FICHE IX-01

